

Le château de Bicqueley



La restauration de notre demeure¹ fut l'occasion de nous immerger avec grand plaisir dans son passé et d'être en mesure de le partager avec le plus grand nombre. Il reste encore des éléments à découvrir et à conforter mais il nous paraît néanmoins intéressant de publier ce que nous avons appris sur ce château rural du sud Toulinois.

Nous n'envisageons pas la restauration d'un bâtiment historique uniquement sous un angle matériel. Il ne s'agit pas seulement de refaire les couvertures, les enduits, changer les huisseries et rétablir les pièces dans leur usage d'origine, mais de continuer à faire vivre une maison en reconstituant son histoire. C'est bien sûr exaltant de choisir les meilleurs artisans, gardiens d'un

savoir-faire multiséculaire, de les admirer redonner un aspect originel à la construction selon les consignes de l'architecte et des conservateurs du patrimoine. Cette entreprise ne vaut à nos yeux que si elle permet de mettre à jour son passé. Les deux démarches se nourrissent l'une de l'autre. La restauration fut essentiellement initiée parce que l'intérêt historique et architectural était démontré, mais elle nous a également réservé de belles surprises qui enrichissent notre connaissance du bâtiment. Tour à tour propriété d'un chanoine du chapitre de la cathédrale de Toul puis de familles au service du roi de France ou duc de Lorraine, le château de Bicqueley est un fidèle témoin du contexte historique local, et il fut également le petit théâtre de deux épisodes de l'histoire de France.

1. Les auteurs, Céline et Thierry VAUTRIN, sont les propriétaires actuels du château de Bicqueley. Cet article a été rédigé avec la coopération de Mireille-Bénédictte BOUVET conservateur en chef

du patrimoine, Inventaire Général-Région Grand Est.
© Les illustrations sont des auteurs.

Un modeste château rural

Le château est situé au cœur du village de Biqueley, à 7 km au sud de Toul. Il s'organise autour d'une cour formée par le bâtiment principal de plan rectangulaire et les deux pavillons reliés par un portail en arc surbaissé flanqué d'une porte piétonne.

Les pavillons, l'un aménagé en chapelle et l'autre en colombier, ont été érigés au XVIII^e siècle. Le bâtiment principal comprend quant à lui des éléments du XVII^e et XVIII^e siècle, le pavillon carré qui y est accolé abrite un four à pain daté de 1616. Une vaste grange, à l'origine un espace à vocation viticole d'où son nom de bougerie, complète l'ensemble. Plus ancienne que les autres bâtiments, elle témoigne de la vocation rurale de ce domaine. Un parc clos de murs s'étire sur l'arrière, il s'organise en terrasses reliées par des escaliers, le dernier se termine sur un espace boisé.

Le château de Biqueley est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2012. Il a fait depuis l'objet de restaurations.

La demeure d'un ecclésiastique

De 1608 à 1648, le château de Biqueley est la propriété campagnarde d'un chanoine de Toul. La première mention archivistique relate la vente, en 1608, de la maison et des terres attenantes par Jallot, procureur général de l'évêché de Toul, à Dominique Obrion, chanoine de la cathédrale. Il n'est cependant pas le premier propriétaire car, bien que la date exacte de construction ne soit pas connue, les analyses dendrochronologiques et des décors sur des poutres permettent de remonter au milieu du XVI^e siècle.

Cette acquisition par un chanoine de Toul témoigne de l'importance du pouvoir ecclésiastique qui à cette époque s'exerce au-delà de la sphère spirituelle. Selon le Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul de Benoît Picard, les biens du village sont répartis entre l'abbé de Saint-Léon et l'évêque de Toul. Cette maison de plaisance qui permettait de passer les beaux jours à la campagne, est à la fois une source de revenus pour le chanoine, il bénéficie de la production agricole, et marque de prestige à l'instar des maisons séculaires de Toul.

Au XVIII^e siècle, lors d'une des nombreuses mutations, le domaine faillit appartenir à un autre chanoine de la cathédrale de Toul, Antoine Dumesnil. Il se porta acquéreur en 1720 mais la transaction échoua sous la pression du gendre du propriétaire qui estimait que la vente portait préjudice aux droits attachés à la dot de sa femme.

Fief au service du roi de France

Cette rivalité entre évêché et propriétaires civils se manifeste dès 1655 lorsque l'évêque de Toul s'oppose en vain à l'érection du domaine en fief. La création du fief implique en effet, pour le clergé, une perte de revenus et d'influence. Il comprend les droits d'affouage pour 4 000 arpents ; il est franc et exempt de tout temps, déchargé de droits et devoirs seigneuriaux, et octroie au propriétaire, le gouvernement sur les terres mais avec l'obligation de foi et hommage au suzerain ou à son représentant. Cet épisode illustre également les tensions qui émaillent les relations entre le pouvoir ecclésiastique local et la monarchie. Dès 1611, Louis XIII, soucieux de réduire les pouvoirs de l'évêque, lui interdit de rendre la justice, et il rattache Toul au parlement de Metz².

C'est Charles Le Febvre, écuyer, capitaine d'une compagnie au régiment de la Ferté-Senneterre qui succède à Dominique Obrion et qui demande la création du fief. Il est mû par des motivations économiques mais également politiques. Il officie en effet sous les ordres du colonel Henri de la Ferté-Senneterre³, noble au service du roi de France notamment contre le duc de Lorraine Charles IV. Charles Le Febvre acquiert le château un an après le traité de Westphalie (octobre 1648) qui rattache Toul et ses possessions à la France. On peut penser que l'octroi du fief s'inscrit dans la volonté de la régente et de Mazarin d'asseoir l'autorité de la France dans ce nouveau territoire dans un contexte de gouvernance difficile puisque nous sommes un an avant la Fronde des Princes.

Le domaine est érigé en fief de Gontard, le 24 juillet 1655. La lettre patente, enregistrée au Parlement de Metz, précise que ce privilège est attribué « *en considération des services rendus au feu roy nostre honoré père et à nous depuis trente ans et de ceux que nous espérons de lui à l'advenir comme gouverneur de Neufchâteau* ».

2. Tous les documents, postérieurs à cette date qui composent les archives du château, sont ainsi enregistrés au parlement de Metz.

3. À l'époque les régiments portent le nom de leur chef.



Les armoiries Souchot

Les propriétaires successifs ont maintenu cette allégeance au roi de France. La famille Souchot par exemple, qui fut propriétaire de la demeure pendant 35 ans à partir de 1720, s'inscrivit dans cette démarche bien qu'elle fut une vieille famille de nobles au service du duc de Lorraine. Les armoiries qui ornent la porte d'entrée sont les siennes, elles ont été ajoutées à l'époque de l'achat. Elles avaient été octroyées en l'an 1670 par le duc Charles IV, en témoignage de la bienveillance ducal envers Robert Souchot, son premier valet de chambre.

Jean-Christophe D'Aulnoy, le fils d'Anne Thérèse Souchot et de François D'Aulnoy, les premiers propriétaires de cette lignée, fut d'ailleurs un important serviteur du roi de France en devenant un conseiller au parlement de Metz en 1724 à l'âge de 23 ans. Il s'y faisait nommer Jean-Christophe d'Aulnoy de Gontard.

Domaine agricole

Le château de Bicqueley avait également une vocation agricole très marquée comme en témoignent le nombre de bâtiments à cet usage recensés par les

inventaires dressés à l'occasion des ventes puis par le plan cadastral napoléonien du début du XIX^e siècle

Ainsi lors de l'acquisition par Claude Thiery en 1680 on recense : « *un colombier peuplé de pigeons, une bougerie (pièce où se trouvent les cuves et le pressoir), un grand grenier, une grange, une écurie, une vacherie, un grand grenier à grain et à foin, 200 arpents de terre, 4 arpents de prés, 7 arpents de vigne et, dans la dite maison et héritages, il se fait nourriture de 500 bêtes blanches (ovins) et 50 bêtes rouges (bovins)* ».

Certains documents rattachent également au domaine la ferme qui fait face à la demeure de l'autre côté de la route principale du village.

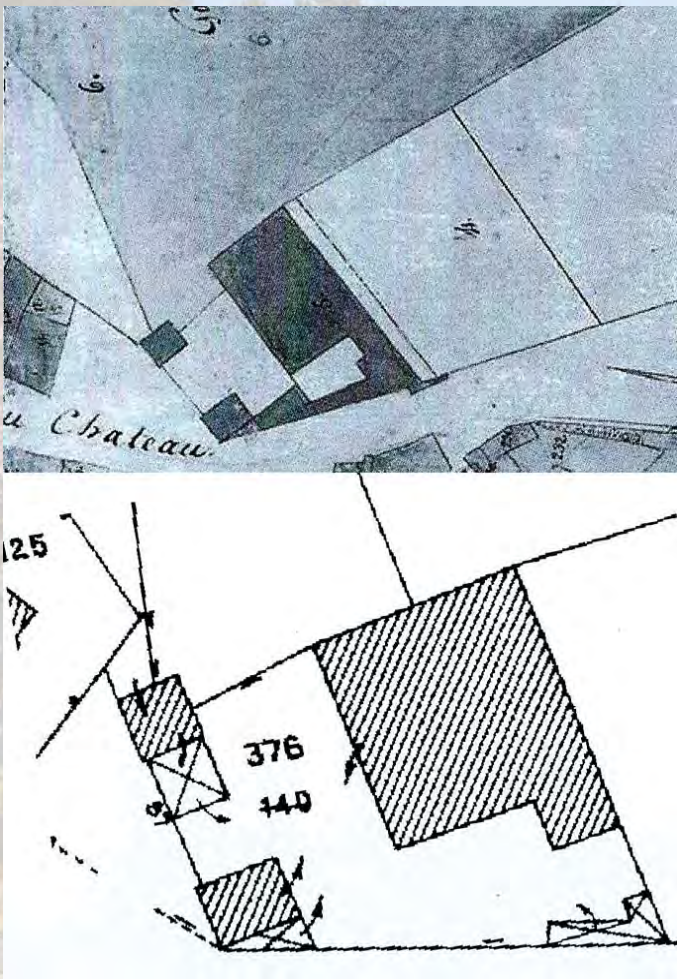
Les revenus que générait l'activité agricole, participaient, avec le statut de fief, à l'attractivité du château. Il faut néanmoins souligner que de nombreuses ventes furent motivées par des raisons financières. On peut en déduire que le coût d'entretien du domaine n'était probablement pas couvert par la production agricole.

Une architecture relativement conservée

La description de 1680 démontre que la distribution du bâtiment principal a été conservée jusqu'à nos jours. Tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, elle se fait par un couloir traversant caractéristique des demeures de cette époque. L'escalier de bois, à volées tournantes avec garde-corps à balustres, s'en trouve repoussé au milieu du bâtiment ; éclairé par une verrière, il apporte de la majesté à une organisation très sobre.

L'ensemble de la propriété a, quant à lui, subi quelques modifications. La plus notable date du début du XX^e siècle, il s'agit de la destruction de deux corps de bâtiment à vocation agricole. L'un poursuivait l'aile tronquée qui abrite le four à pain et servait certainement d'orangerie, l'autre, à usage de grange, reliait la chapelle au corps principal.

L'entretien de l'ensemble a été parfois négligé. En 1720 le chanoine Dumesnil, dans le mémoire qu'il rédige pour faire obstacle à la vente, précise que « *la maison et ses dépendances sont en très mauvais état, il y a une grande quantité de muraille à refaire à neuf et d'autres réparations* ». Par contre, pendant 35 ans, les Souchot-d'Aulnoy vont considérablement aménager l'ensemble. La façade principale du château est entièrement reprise avec notamment l'ajout des armoiries de la famille. On leur attribue également l'encadrement du portail sur la rue, la création de l'escalier tournant à jour, les lambris des chambres, les parquets « *à fougères* », les cheminées à l'étage et la pose de cadrons solaires sur le pavillon abritant la chapelle. C'est également à cette période, le 18 avril 1751, que la chapelle située au rez-de-chaussée du pavillon de droite fut bénie par Antoine Dieudonné Gand, chanoine régulier, curé de Bicqueley et de Pierre-la-Treiche son annexe, avec la permission de l'évêque de Toul et en présence des habitants du village.



Evolution cadastrale



La chapelle



Une cheminée

À partir de 1755 les actes de vente témoignent de l'importance des travaux puisque qu'ils mentionnent « *un beau château* » et non plus une demeure.

Le château de Bicqueley, témoin des guerres

Le château de Bicqueley s'inscrit modestement dans la grande Histoire de France. Il n'a pas joué un rôle majeur, mais il a été par deux fois le décor d'événements survenus lors de pages importantes de notre histoire : la campagne de France napoléonienne de 1813-1814 ou la guerre de 1870, cela reste à élucider, et la seconde guerre mondiale.

C'est grâce à deux témoignages très différents, des inscriptions murales et un journal de bord, que nous pouvons aborder ces épisodes.

Au cours de la rénovation de la chapelle, deux dessins réalisés sur les enduits défraîchis ont refait surface à la faveur de l'évacuation d'encombrants stockés depuis des décennies. Le premier représente une cuirasse avec son pot en tête et son sabre, il est surmonté par l'inscription « *la chambrée des as* ». Le second figure trois personnages, un soldat prussien, un militaire français orné d'un casque romain et une jolie femme en buste, et comprend la mention suivante « *Si pour lui (soldat prussien) la vie et rose, pour moi ce n'est pas la même chose* ». Cela nous laisse donc à croire que ces dessins ont été réalisés par le soldat français alors qu'il était détenu prisonnier par le Prussien. La période reste à définir. Deux options historiquement plausibles s'offrent à nous. En effet Toul a été assiégée puis occupée lors de la retraite de la campagne de France durant l'hiver 1813-1814 puis au cours de la guerre de 1870⁴. Le casque du soldat français est la principale source



4. En 1815 Toul aurait pu revivre la même mésaventure mais un accord fut trouvé pour lui épargner un nouveau siège puisque la

garnison accepta de ne pas résister à condition que les troupes ennemies contournent la ville suffisamment loin.

de datation. Mais les armées françaises étant équipées du même type de casque au cours de ces deux conflits - elles n'en changeront qu'avant la première guerre mondiale à l'exception de la garde républicaine -, il est très difficile de trancher.

Ces deux épisodes sont en de nombreux points similaires si on prend le parti de ne pas les évoquer trop en détail. De par sa position géographique, la ville de Toul se situait sur la ligne de repli des troupes françaises chassées par la coalition prussienne entre la frontière et Paris. Les consignes des chefs français étaient simples : résister le plus longtemps possible pour permettre de se réorganiser en préparation de futures batailles. Même si le volume de la garnison et son armement étaient beaucoup plus importants en 1870 qu'en 1814, le courage de la population et la résistance des militaires, emmenés par un chef charismatique, permirent par deux fois de tenir en respect un ennemi beaucoup plus nombreux et puissamment équipé. Cet héroïsme n'infléchi cependant pas l'issue des conflits puisqu'ils se soldèrent par deux défaites françaises.

Le deuxième témoignage ne prête pas à interprétation, il s'agit clairement des premiers mois de la seconde guerre mondiale. Il est empreint d'une grande force émotionnelle puisqu'il relate le quotidien de la propriétaire de l'époque, confrontée aux vagues successives, soldats français, réfugiés puis soldats allemands, qui prennent possession du château avec peu de ménagement.

Durant cet épisode M^{me} Noël est seule à Bicqueley, son mari est incorporé et ses enfants sont partis en pays normand moins exposé que notre Lorraine, éternelle terre de conflit. Elle fait le choix de rapatrier les meubles et objets de valeurs de sa demeure de Nancy vers Bicqueley craignant le bombardement des grandes agglomérations. Ce choix ne fut pas très judicieux car Nancy ne subit que peu d'attaques aériennes alors que, nous le verrons plus tard, Bicqueley fut meurtri par l'impact des bombes allemandes. Elle le regrette en ces termes : « *Confiante dans notre ligne Maginot je m'imaginais être en parfaite sécurité à Bicqueley et craindre à Nancy les avions et les bombardements. Or j'aurais pu vivre avec mes enfants, calme et sans frais, à l'aise, entourée d'amis dans ma chère rue de Rigny au lieu d'être ici au pillage, prisonnière dans ma chambre, isolée, cruellement sans nouvelles et presque sans ravitaillement ; j'ai fait fausse route* ».

Durant la bataille de France, le château de Bicqueley sera le théâtre en miniature d'un conflit échevelé où la population civile se retrouve en première ligne, et plus particulièrement cette femme courageuse qui va faire face aux horreurs de la guerre avec force et dignité. Après avoir hébergé des soldats français peu soigneux, elle recueillit des dizaines de réfugiés, soigna les blessés des bombardements et veilla les morts. Elle constata ensuite à ses dépens la déroute des troupes françaises battues.

Après l'épisode de la débâcle civile et militaire, M^{me} Noël et son château vont connaître l'occupation allemande. Si l'ordre et la discipline militaire mettent fin au chaos, les événements vont rapidement la confronter de nouveau à de lourds tracasseries. Les premiers jours d'occupation semblent moins pénibles que le tumulte des combats mais très rapidement les vainqueurs imposent leurs conditions et commettent à leur tour des exactions : feu de joie avec le mobilier du château pour fêter la victoire, vols et dégradations. Mais Mme Noël est résistante et philosophe, elle écrit : « *tout passe et passera* ». Sa prophétie se réalisera puisque sa famille sortira indemne de la guerre et conservera le château de Bicqueley jusqu'en 1987.

Nous voulions au travers de cet article faire connaître l'histoire de ce petit château que nous avons appris à aimer au fur et à mesure de sa rénovation. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'ouvrir la maison vers l'extérieur. Le patrimoine se partage, c'est un bien commun. D'ailleurs le château est ouvert à la visite des lecteurs de la revue toulouise sur rendez-vous, et nous participerons pour la première fois aux prochaines journées du patrimoine.

Céline et Thierry VAUTRIN

Sources

- Archives de la famille Noël.
- Dendrochronologie faite par l'atelier Dendronet, Willy Tegel, 2012.
- Dossier de l'Inventaire général du patrimoine culturel, 2012.

BENOIT François, Pouillé ecclésiastique et civile du diocèse de Toul, Toul, ed. Louis et Etienne Rolin, 1711.